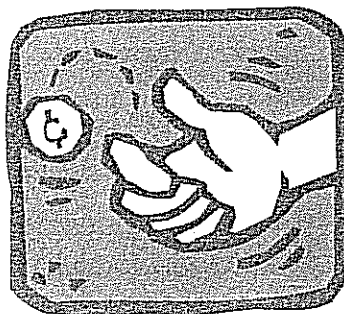




**Rapport de la Commission des Finances concernant
le préavis n° 21/07**

**Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de
Fr. 534'000.-- en vue de l'aménagement routier aux
abords du nouveau collège secondaire au lieu-dit
« Derrey le Motty ».**



Composition Commission des Finances	
Charles Leu	Président
Philippe Muggli	Membre
Orlando Masiello	Membre, rapporteur
Cédric Margot	Membre

Dates des réunions
20 août 2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

La commission remercie M. le Municipal Olivier Pétremand et M. le technicien communal Luc Gindroz pour leur disponibilité.

2. Commentaires de la Commission

Nous aurions pu penser que ce préavis pouvait se fondre dans le crédit de construction du nouveau collège, mais nous sommes d'avis comme la municipalité que l'aménagement routier concerne plutôt la sécurité routière.

3. Incidences financières

Une partie du coût sera financée par le fond de réserve en attente d'affectation 9282.12, soit CHF 351'000.--. Le solde de CHF 183'000.-- pourra ainsi être amorti sur 10 ans. Après ce prélèvement, le solde du compte 9282.12 sera de CHF 1'365'136.65.

La Municipalité a décidé de ne pas amortir complètement le montant des travaux par ce compte, afin de disposer d'une réserve pour d'autres projets à venir. Nous approuvons cette approche.

La charge annuelle pour la Commune sera de CHF 18'300.-- pour l'amortissement et d'environ CHF 7320.-- pour les intérêts (calculés sur la base de 4 % de CHF 183'000.--). Les charges augmenteront en conséquence de CHF 25'620.-- la première année, elles seront portées à la charge du dicastère.

4. Amendements

Aucun

5. Conclusions

La commission des finances vous propose d'accepter le préavis 21/07 tel que présenté.

Cugy, le 28 août 2007

Charles Leu

Philippe Muggli

Orlando Masiello
Rapporteur

Cédric Margot